



DISCOURS DU 14 JUILLET 2019

« Vous ne rentrerez dans vos foyers que sous les « Arcs de triomphe » promettait Napoléon à ses poilus, au lendemain de la bataille d'Austerlitz. Accompagnant sa célèbre harangue ... celle d'un ancien général de la Révolution, de la signature du décret impérial du 18 février 1806. Qui engageait la construction de l'Arc de Triomphe dédié à la Grande Armée.

Napoléon savait mieux que quiconque, lui qui avait défendu la Grande Révolution devant Toulon ouvert aux Anglais, combien le mouvement insurrectionnel qui avait aboli la Royauté, devait sa survie à l'armée de conscription et combien ces guerres européennes en étaient la continuité.

Ce monument, érigé à la mémoire de la Grande Armée, il avait voulu en superviser les moindres tableaux qui reprenaient, dès la première pierre scellée le 15 août 1806 - jusqu'à la défaite de la campagne de Russie en 1812 « le départ des volontaires » la « Marseillaise », jusqu'à la sculpture du « Triomphe de la Révolution » enlevée en 1886. Et autant de batailles glorieuses livrées par ces citoyens enrôlés sous la bannière tricolore.

Là, Place de l'Etoile, irradiée de noms illustres : Kléber, Léna, Marceau, Hoche, Wagram, Carnot, Friedland, comme sur la colonne de la Place Vendôme célébrant Austerlitz, s'affichait la fière volonté de glorifier les exploits et les sacrifices des soldats de la Nation : de leur épopée, de leur élan à libérer les autres peuples asservis par les Princes, et à partager les acquis de la Grande Révolution Française avec le reste du monde. Généreusement. Car cette armée, c'est la même : celle de la défense de la Nation et de la libération des peuples opprimés. L'Armée, ciment du peuple.

Avec la conscience, déjà, de l'immense chamboulement qu'avait généré la mise à mort de l'Ancien Régime, dans la société toute entière, et chez tout patriote, comme dans l'ordre établi.

Paradoxe d'un hommage rendu à la révolution par un Empereur !

Car c'est bien en France que la Révolution avait secoué l'Histoire toute entière, ce 14 juillet 1789, avec la prise de la Bastille par les insurgés.

La France n'est pas forcément la première Nation, alors « moderne » à abolir l'absolutisme. Car dès le 4 juillet 1776, la déclaration d'indépendance portée par Benjamin Franklin, Georges Washington ou Thomas Jefferson avait déjà posé les jalons de cette soif de liberté, pour les 13 colonies britanniques d'Amérique du Nord. Reprenant les principes de Thomas Paine. Et ouvrant la guerre d'indépendance... où la France prit la part que l'on sait et trouva peut-être quelque inspiration. Dans l'œuvre de Paine, encore... devenu Député à l'Assemblée Nationale, en 1792.

Mais cet événement précurseur de la Grande Révolution Française, cette guerre coloniale, n'eut pas la portée ni le rayonnement des événements de l'été 1789, tant l'universalité des ferments philosophiques qui avaient germé dans notre pays en dépassaient les frontières du royaume.

Des sentiments d'injustice, qui depuis l'affaire Calas, et le « Traité sur la Tolérance » rédigé par Voltaire, faisaient leur chemin dans les esprits, en ce Siècle des Lumières.

Idées nouvelles, symboles agités, actes séditeux, Jacqueries parfois, sentiments de misère et d'oppression... Le décor de la rupture est planté.

Autant de préparations dans les esprits qui allaient secouer notre pays, 6 mois durant ; six petits mois pour abolir des siècles de résignation. Pour cristalliser l'esprit révolutionnaire, si vivant en France, au travers de cet endémique sentiment d'injustice, si présent chez Montesquieu. Cortèges et émeutes, cahiers de doléances, Etats Généraux ! Sommes-nous bien certains que cet esprit français soit révolu ?

Ah ces idées nouvelles ! Nouvelles ? Non, éternelles. De Voltaire à Rousseau bien sûr, mais de Beaumarchais dans « le mariage de Figaro » à Condorcet encore, et de l'Abbé Mably sur les « droits et les devoirs du citoyen » ... et leur diffusion, par les académies, les clubs, les libéraux, les esprits éclairés, tels Lafayette, Noailles, La Roche Foucault-Liancourt, Talleyrand-Périgord, Targem, Olympe de Gouges. Cet esprit public qui se dessine, comme s'ébauche une idée confuse, encore, de souveraineté nationale ; de cette prise de conscience de ces verrous qui rendent impossible toute réforme dans le cadre de l'Etat monarchique traditionnel ! Qu'il convient donc de réformer. De ce rêve qui bouillonne dans les cerveaux et agite la bourgeoisie, jusqu'à faire écrire à Arthur Young en 1788 « j'estime qu'il ne sera pas possible pour le présent gouvernement de durer plus d'un demi-siècle » ...Prophétique, mais timide : la révolution naîtra 9 mois après !

Les pensées sont en mouvement. Rien ne pourra plus les arrêter. Il leur faudra encore un prétexte et un cadre pour s'exprimer : ce sera la convocation des Etats Généraux pour le 1^{er} mai 1789, par Loménie de Brienne, qui en sera le déclenchement. Des Etats Généraux d'autant plus extraordinaires qu'ils n'avaient pas été réunis depuis 1614. Et qui vont rassembler 1200 députés pour représenter 26 millions d'âmes.

Et alors que l'on dépouille les cahiers de doléances, pour y puiser les itinéraires de la réforme – car personne ne songe alors, ni ne souhaite des transformations révolutionnaires – tout s'embrase. Les esprits s'échauffent, la surenchère s'échappe, la vision d'une ère nouvelle vient de s'ébaucher à l'horizon. Avec cette analyse formidable de Mirabeau : « la Nation française a été préparée à la Révolution par le sentiment de ses maux, bien plus que par le progrès de ses Lumières ». Et en quelques semaines seulement, des siècles de pouvoir absolu, assis sur le Droit Divin, vont chanceler.

La déception du Tiers Etat, dès le 5 mai, dans cette salle des « Menus Plaisirs », où le bon Roi s'est pourtant déclaré « l'ami de ses peuples » est à la mesure de ses espoirs : immense. Puis, comme un premier défi, sa déclaration en « Assemblée Nationale » le 17 juin, sous l'égide de l'astronome Bailly. Le 1^{er} acte révolutionnaire véritable, à quelques semaines seulement du geste irréversible, que de déclarer, unilatéralement, que les impôts ne seraient plus perçus, si on obligeait les membres de l'Assemblée à se séparer. Il est d'une hardiesse jusqu'alors inconcevable. Ce courage de défier l'Etat sur un registre, le « régalien », qui se discute d'autant moins, qu'il ne se conçoit pas. Enfin... pas encore.

Le génie et le verbe, le fourmillement des idées, toujours plus audacieuses, novatrices, la surenchère de l'intrépidité alors que l'on s'attend à chaque instant, à l'intrusion de la troupe. Qui ne viendra pas. Pas tout de suite. Et la conjonction magnifique d'autant de talents intellectuels et oratoires qui ont su ordonnancer et décliner des vœux si longtemps tapis dans les consciences. Parmi les joutes, les doutes et les factions.

Et le Clergé, celui qui avait consigné les revendications du petit peuple, dans les cahiers des paroisses qui, contre toute attente, rejoint le Tiers, pour résister à la fermeture de la salle fondatrice.

Tant pis pour les « Menus Plaisirs » ; ce sera la salle du Jeu de Paume, ce 20 juin, où sur proposition de Mounier, le président Bailly, debout sur la table, annonce, grandiose : « l'Assemblée Nationale, considérant qu'appelée à fixer la Constitution du Royaume, opérer la régénération de l'ordre public et maintenir les vrais principes de la monarchie, rien ne peut empêcher qu'elle continue ses délibérations dans quelque lieu qu'elle soit forcée de s'établir, et qu'enfin partout où ses membres sont réunis, là est l'Assemblée Nationale ».

La souveraineté nationale a pris corps.

Quant à maintenir les vrais principes de la monarchie, il n'en sera déjà plus question dans quelques semaines.

Pour l'heure, les premiers constituants font serment de former la toute nouvelle Constitution.

Instant de défi où le sens et le poids de chaque formule, de chaque mot, se mesure, car Louis XVI y a encore toute sa place. Jusqu'à la réplique de Mirabeau au Marquis de Brézé qui menaçait les députés de les jeter à la rue : « allez dire à ceux qui vous envoient que nous sommes ici par la volonté du peuple et que nous ne quitterons nos places que sous la pression des baïonnettes ».

Moment magique, où tout peut encore basculer dans cette rébellion ouverte contre la volonté royale. Et La Fayette qui fait barrage à l'entrée de la troupe. « S'il ne veulent pas s'en aller, qu'ils y restent » se résigna finalement Louis XVI inconscient de la clémence qui allait décider de son sort.

La brèche est ouverte. 46 députés de la Noblesse, conduits par le Duc d'Orléans, vont s'y engouffrer. « Vive le Tiers » s'exaltent-ils. Scellant le pacte des 3 ordres réunis.

L'ébullition est partout. Le 24 juin, les régiments de Suisses et d'Allemands sont appelés près de Versailles, en grand secret. Mais le peuple s'inquiète. Cette troupe étrangère n'est pas passée inaperçue. On ne l'aime pas, cette Armée Etrangère. Et l'on sait les exactions dont elle est capable.

Le 30, alors que la rumeur court sur l'arrestation imminente de députés, les gardes françaises sont délivrées par le peuple : fraternisation avec l'Armée. L'Armée, issue du peuple, protectrice et lien de la Nation. Le temps presse, face aux événements qui s'emballent. Les Etats Généraux s'érigent en Assemblée Nationale constituante décrétée – Autoproclamée cette fois – C'est déjà une révolution. Bourgeoise et pacifique, certes, mais une vraie révolution, tout de même. Le 11 juillet, nouvelle erreur tactique : sur ordre du bon Roi Louis XVI, Necker est remplacé par le Baron de Breteuil. Camille Desmoulins y verra « le tocsin d'une Saint-Barthélemy des patriotes ». « Ce soir même, les bataillons de Suisses et d'Allemands sortiront du Champ de Mars pour nous égorger. Il ne nous reste qu'une ressource, c'est de recourir aux armes ».

Les patriotes s'enflamment. Tant ils redoutent le courroux royal. Ils pillent les boutiques des armuriers et croient se réfugier derrière la « municipalité insurrectionnelle de Paris ». Car, c'est sur : le peuple désarmé sera massacré.

Et dès le 14 juillet, on met à sac l'Hôtel des Invalides pour se défendre contre le coup de force qui tarde.

Irrésolution fatale de Louis XVI. Car ce peuple, son peuple, il l'aime autant qu'il le craint. Maintenant.

Il faut à la foule des journaliers et des boutiquiers trouver une action symbolique. Elle monte en puissance et s'enhardit dans le faubourg Saint Antoine. Il lui faut de la poudre. Et des canons, pour se défendre.

Elle se dirige vers la vieille prison d'état, symbole de l'arbitraire. Là, sont en principe détenus les destinataires des lettres de cachets... en fait, quelques pauvres bougres qui n'ont rien de commun avec la Raison d'Etat. Dans la confusion, la foule électrisée massacre la garnison. On tranche les cous encore tièdes. Les têtes sont fichées au bout de piques. Celles de De Launay, de Flesselles, de Foulon. Victimes expiatoires d'une terreur collective teintée de colère irrépressible. C'est bien la violence de l'action qui a fait comprendre au peuple sa vraie puissance ; et que la construction d'un nouvel ordre politique et social lui appartient. Désormais.

La « masse critique » de la Révolution Française est atteinte. Et avec l'explosion de cette grogne si longtemps contenue, le génie encore : celui du 4 août avec l'abolition des privilèges, et le texte fondateur qui doit précéder les 19 articles de la constitution selon Mounier.

L'apothéose : la proclamation des Droits de l'Homme et du Citoyen le 26 août. Les principes fondamentaux du monde moderne, assis sur les droits naturels et éternels constituent le socle des nouveaux temps. Du Nouveau Monde.

Ainsi, le destin de l'ancien régime peut s'accomplir : avec l'expédition de Versailles, la constitution du 18 septembre 1791 ; et déjà les desseins sinistres d'une société qui a compris qu'elle peut se passer de son Roi. Qui songe à le destituer.

Tout est à faire. Rien ne sera épargné. De la réforme administrative en 83 départements, à l'organisation judiciaire ou l'on bannit la torture, le pilori, la marque au fer rouge. A la nationalisation des biens du clergé, à la transformation de l'armée en garde nationale, à la suppression des corporations et à la Loi Le chapelier qui consacre le libéralisme économique, de la question agraire aux abolitions des droits seigneuriaux, de la réforme sociale avec le comité des mendicités qui s'accompagne de l'assistance aux enfants abandonnés et du secours aux infirmes. Généreuse, se veut encore cette révolution. Elle le sera jusqu'au nombre des têtes qu'elle va bientôt demander – sans compter - Avec l'entrée en guerre, la proclamation de la « patrie en danger », jusqu'à Valmy où tous accourent pour faire corps face au péril étranger. Valmy, c'est la victoire de la Révolution du peuple sur le monde. Et le massacre des prisonniers désarmés, répond à celui perpétré par La Fayette sur le peuple de Paris. Ah... cette première victoire des jeunes recrues de la révolution, des « sans culottes » commandés par Dumouriez contre la meilleure armée coalisée de l'Ancien Régime européen. Qu'elle est belle !

Et encore par la Convention Nationale qui va jusqu'à proclamer la déchéance de la royauté le 21 septembre 1792 ; jusqu'à Varenne, et l'acte ultime de la tragédie : la décapitation de Louis XVI à l'échafaud dressé Place de la Révolution.

Robespierre en a réclamé l'exécution avec un rare talent d'équilibriste. Cette mise à mort, il ne la veut pas ; elle s'impose d'elle-même ! « Vous n'avez point une sentence à rendre pour ou contre un homme, mais une mesure de salut public à prendre ; un acte de providence à exercer » ... « Louis doit mourir, parce qu'il faut que la Patrie vive » ... « Je demande que la Convention Nationale le déclare traître à la Nation, criminel envers l'Humanité ».

Le 21 janvier 1793, le bon Roi, celui qui n'avait pas su régner en Roi absolu, qui avait pactisé avec son peuple en arborant la cocarde tricolore, par faiblesse, mourut en homme courageux. Et avec lui l'ancien régime. Suivi le 16 octobre par Marie Antoinette.

La révolution a tranché. La royauté est guillotinée. La révolution peut vivre. Et même s'exporter en Europe. Cette exécution barbare qui suivant l'expression de Danton « avait jeté en défi à l'Europe une tête de Roi » constituait une insulte et un défi inacceptables à tous les royaumes du continent.

Ce sera donc la guerre. À Jemmapes, qui ouvre les Pays-Bas Autrichiens. A Neerwinden et à Mayence. Pour desserrer l'étau des coalisés, pour éviter l'étouffement, le peuple de France se dresse : « Allons, enfants de la Patrie, le jour de gloire est arrivé... ».

Et encore, les mesures d'exception, décrétées par le Comité de Salut Public.

La menace est partout, même dans la contre révolution qui soulève les provinces françaises.

Il faudra avoir recours à la radicalisation. « Pas de liberté, pour les ennemis de la liberté ». Finie la révolution généreuse. Elle devient sanglante, n'épargnant rien ni personne. La machine à couper les têtes tourne à plein régime, frappant même ceux qui l'ont érigée. Danton, qui au moment de mourir s'exclame : « j'entraîne Robespierre. Robespierre me suit ». La grande terreur... Fascinante révolution, si éprise de principes humanistes, de justice, de fraternité, qui amène le peuple de France à s'entredéchirer, entre Girondins et Montagnards, puis à s'entretuer. Et l'ogre a dévorer ses enfants. Paradoxe toujours, avec ce « petit caporal », né dans ses rangs, qui devient Empereur pour libérer l'Europe du joug princier, avec ses armées issues du peuple révolutionnaire de France. Celles des soldats de l'An II et de la levée en masse du 23 août 1793, héritière de l'amalgame : celui des demi-brigades de 3000 hommes rassemblant un bataillon de soldats de ligne et 2 bataillons de volontaires. De la patrie en danger et du régime d'exception où du « despotisme de la liberté ».

Mais au-delà de ses contradictions, de ses excès jusqu'à la grande terreur, de ses errements « mortifères », c'est du foisonnement des réformes comme du génie de ses chantres, dont nous conservons l'acquis et l'esprit, jusqu'à ce jour.

Ere riche, si riche, de Grands Hommes et d'un formidable foisonnement d'idées.

Celle de géants, que le souffle puissant de la liberté allait inspirer et révéler. Tant de talents : Robespierre, Saint-Just, Couthon, Billaud-Varenne, Marat, Danton, Collot-D'herbois, Barras, Fouquier-Tinville, Hébert. Tant de génies. A s'entredévorer.

Œuvre colossale, immense. La constitution de 1793 qui traduit l'idéal démocratique de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, l'instauration du suffrage universel de l'An III, jusqu'alors resté lettre morte ; L'organisation du pouvoir législatif en 2 Assemblées ; celle des anciennes provinces, où tous ne parlent pas la même langue, n'obéissent pas aux mêmes règles des baillis et des sénéchaussées, où tant de différences subsistent, et dureront encore. Où émergent les départements et les communes. Mais encore, l'œuvre sociale résultant de l'abolition des droits féodaux et de la vente des biens nationaux. Le projet de Code Civil animé par Cambacérès qui n'aboutira que sous le consulat et le Code « napoléonien ». L'abolition de l'esclavage dans les colonies, portée par l'Abbé Grégoire, qui sera votée en 1794 pour n'être mise en œuvre qu'un siècle plus tard. La faute à Saint-Domingue ?

Et toujours, dans cette œuvre fédératrice de la Nation, non seulement pour l'administration ou devant la loi – la même pour tous - l'harmonisation des usages les plus courants, tels l'institution du système décimal et de l'étalon métrique. Une véritable révolution encore, que cette uniformisation. Voulue par la Révolution. Imposée par l'Empire.

Glorieuse révolution française, qui n'eut pas accouché d'un monde nouveau –celui dans lequel nous vivons encore – sans les armées du peuple, dont les constituants avaient établi le viatique par décret du 12 mai 1790 : « la Nation française renonce à entreprendre aucune guerre dans le but de faire des conquêtes ». Et c'est pourtant bien la guerre, tant civile qu'extérieure qui consolide la révolution, la légitime même, comme elle lui permet de devenir européenne. La guerre, qui porte la « République Universelle » du Baron Anacharsis Cloots, ce prussien proclamé citoyen français par l'Assemblée Nationale législative. Où il siège...

Victoire de la révolution dans le Nord contre les coalisés. Victoire de Lille contre les autrichiens. Victoire de Dumouriez à Jemmapes et en hollande. Victoire de Kleber après le repli de Custine, destitué pour son échec sur le Rhin. Victoire des volontaires contre l'insurrection de l'Ouest et de Vendée, à Cholet, victoire de Kellermann à Lyon.

Les soldats de l'An II sont bien ceux de la « levée en masse » qui suivent ces jeunes Généraux impétueux et portés par l'idéal, Jourdan, Davout, Moreau, Bonaparte, qui signent d'autres victoires à Hondschoote, à Dunkerque, à Wattignies, à Maubeuge, à Wissembourg, à Landau. Le sang coule, de ces jeunes enrôlés bien décidés à faire vivre leur idéal. Victoire de la marine révolutionnaire de Bon St André et de Villaret-Joyeuse.

Victoire de l'armée de Sambre et Meuse à Fleurus, de celle de Pichegru et de Jourdan à Bruxelles, de Dugommier contre les espagnols, de Moncey en Navarre. Contre les navires hollandais, capturés par nos hussards.

Le génie de ces jeunes chefs de guerre, affranchis des vieilles tactiques pour surprendre, pour défendre le drapeau et la liberté si chèrement gagnée. Intrépides à engager l'ennemi comme ils ont été vaillants à monter à l'assaut de l'Ancien Régime.

Ces victoires qui « s'acharnaient sur Robespierre jusqu'à le pousser à déclarer, telle une excuse : « ce n'est ni par des phrases de rhéteurs ni même par les exploits guerriers que nous subjuguons l'Europe, mais par la sagesse de nos lois, par la majesté de nos délibérations, et par la grandeur de nos caractères. Qu'a-t-on fait pour tourner le succès militaire au profit de nos principes, pour prévenir les dangers de la victoire ? »

Et ces victoires, elles s'étalent devant nos yeux, sous l'Arc sacré de leur triomphe ; 158 batailles livrées par la République et l'Empire, de 1793 à 1814... Au nom de la liberté : Schliengen, Guntzbourg, Eylau, Ratisbonne, Smolensk, Lodi, Arcole, Rivoli, Marengo, Mondovi, Mantoue, Friedland, Wagram, Raguse, Ocaña, Tarragone...Et la première d'entre-elles, la plus belle sans doute, où 47.000 hommes résistent à l'assaut en entonnant « La Marseillaise » et chargent l'ennemi avec panache, baïonnette au canon, au cri de « Vive la Nation ». Valmy !

Victoires, sanglantes mais belles, comme autant de sacrifices consentis par les armées du peuple, par le peuple rassemblé, pour que vive la révolution française et qu'elle inspire le monde entier.

Vive la République, vive la France.

Gil BERNARDI
Maire du Lavandou
Le 14.07.2019